Redoublement L1 droit

Par **Fanny.clln**, le **15/06/2022** à **21:42**

Bonjour je viens vers vous car une me question me trotte dans la tête …

Je suis en L1 de droit à Nancy depuis septembre mon année a était catastrophique je n'es pas travailler résultat , j'ai 4,33 de moyenne au 1er semestre et presque 6 au 2eme semestre ! ?

Mais j'aime ce que je fais et je suis vraiment prête à me donner à fond pour recommencer mon année ! Hors j'ai entendu dire qu'il fallait un certains nombre de point pour pouvoir redoubler :/ est ce que c'est vrai ? Si oui avez vous une idée du fonctionnement du système ?

Merci beaucoup à ceux qui répondront à mes questions !
Désoler pour les fautes d'orthographes …

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/06/2022** à **13:03**

Bonjour

[quote]
Hors j'ai entendu dire qu'il fallait un certains nombre de point pour pouvoir redoubler :/ est ce que c'est vrai ?

[/quote]
Il faut savoir que les facultés sont toutes autonomes et qu'elles ont leur propre règlement.
Dans la mienne, aucune note minimale n'est exigée pour pouvoir redoubler.
Il faut contacter la scolarité de votre fac, il n'y a qu'eux qui pourront vous répondre.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés